

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

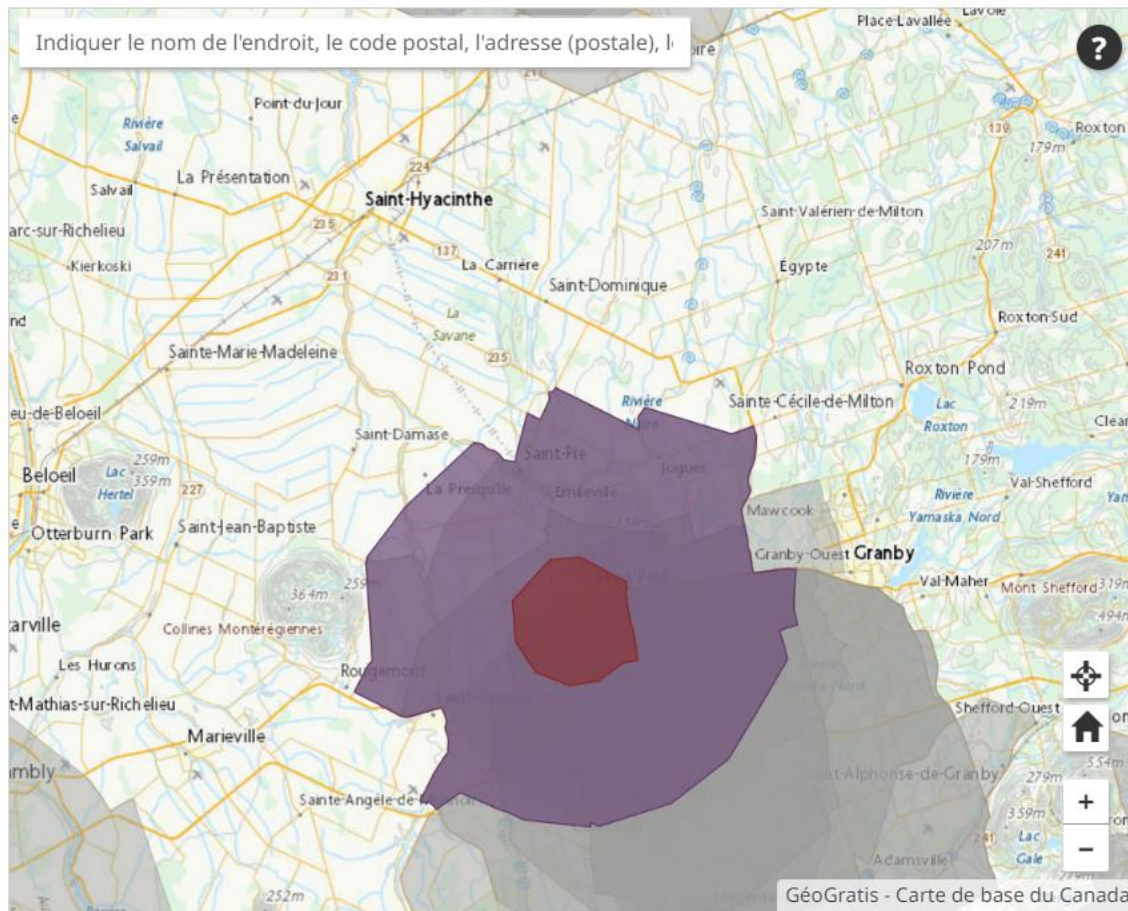
Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

Nouvelle ZCP pour le cas d'influenza aviaire dans la région de St-Paul-d'Abbotsford

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) vient d'émettre une nouvelle zone de contrôle primaire (ZCP-216) autour du cas d'influenza aviaire dans la région de St-Paul d'Abbotsford. Vous pouvez consulter cette zone au [lien suivant](#) sur le site internet de l'ACIA.

Dernière mise à jour : 2023-11-17



Veuillez consulter la section des permis sur le site internet de l'ACIA au [lien suivant](#).

En plus des mesures de biosécurité exigées par l'ACIA avec l'émission des permis, l'EQCMA recommande aux producteurs dans la ZCP de maintenir l'application des mesures de biosécurité rehaussée préconisées par l'EQCMA (code orange). Ce protocole peut être consulté sur le site internet de l'EQCMA au [lien suivant](#).

Voici le bilan à jour des zones de contrôle autour des cas d'influenza aviaire au Québec :

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle primaire (ZCP)
IP48	25 octobre 2023	St-Christophe-d'Arthabaska	Commercial	ACIA-ZCP-201
IP49	15 novembre 2023	St-Paul-d'Abbotsford	Commercial	ACIA-ZCP-216

Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).